

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 83 (1932)
Heft: 12

Artikel: Eclaircie et perchis réguliers [suite]
Autor: M.D.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784789>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Eclaircie et perchis réguliers.

(Suite.)

Concernant le traitement cultural des perchis réguliers, M. *Peter-Contesse* nous propose une méthode spéciale d'éclaircie qui « l'effaroucha un peu, au début », nous avoue-t-il (cahier n° 8 du « Journal forestier suisse »).

D'après lui, les éclaircies par le haut et jardinatoire sont exclues du traitement des hauts perchis réguliers. « La première méthode, vu le manque de sous-bois, la seconde vu la forme même de ces peuplements équiennes, l'éclaircie jardinatoire — son nom l'indique assez — ne pouvant s'appliquer qu'à des futaies jardinées ou du moins à caractère jardinatoire. »

Boppe donne de la méthode de l'éclaircie par le haut une définition très simple et très claire : « Dégagement de l'arbre d'avenir partout où sa cime manque d'espace. »

Puis il définit la notion de l'arbre intermédiaire : « gênant à la fois au dominant et au dominé. »

En donnant ces définitions, *Boppe* n'avait-il pas précisément en vue la forme des peuplements équiennes ? N'est-ce pas là que l'on rencontre les « intermédiaires » étriquant la cime du dominant et le gênant en même temps que le « dominé ».

Si cette méthode n'est pas applicable à la futaie régulière, on peut se demander à quelle forme de peuplement elle pourra l'être ?

La présence d'un sous-bois est évidemment favorable, permettant d'agir avec plus d'intensité, mais son absence doit-elle faire rejeter une méthode dont le but est de dégager des cimes ?

La question de l'éclaircie jardinatoire est plus délicate.

M. *Peter* admet que l'intervention de cette méthode ne peut pas se pratiquer, dans les peuplements équiennes, vu précisément cette forme.

Cherchons, tout de même, à nous placer dans la réalité de la situation. La caractéristique des hauts perchis est un toit uniforme; en d'autres termes, les houppiers sont tous situés à une hauteur sensiblement la même, pour l'ensemble du peuplement.

L'évolution naturelle de ces perchis ne se fait toutefois pas exactement sur le même plan. Sans l'aide d'intervention culturale, ils présentent une certaine différenciation pouvant atteindre deux à trois mètres, par exemple.

Cette légère différenciation se constate, par arbres disséminés, même dans les peuplements d'essence unique. Fréquemment ils dominent, sans les surcimer, quelques perches plus basses, mais de belle venue. Si cet arbre n'est pas de premier choix, s'il possède la moindre tare, ne doit-il pas être enlevé; car, en définitive, l'accroissement global de ces quelques perches dégagées par l'exploitation d'un mauvais dominant, n'est-il pas supérieur à celui de ce dernier ?

C'est là un cas un peu spécial, j'en conviens, prouvant tout de même que l'éclaircie jardinatoire ne doit pas être rejetée à priori, lors du traitement des perchis.

Dans l'intention de remplacer ces deux méthodes, M. Peter-Contesse nous en propose une troisième : le dégagement très intensif de l'arbre d'avenir, non pas seulement dans sa cime, mais dans son entourage plus ou moins immédiat, grâce à « l'enlèvement de quatre ou cinq arbres situés autour, peut-être faudra-t-il même sacrifier d'autres éléments presque aussi beaux. »

Ce choix de l'arbre d'avenir est un peu délicat dès le début. Sans doute se fera-t-il après une ou deux interventions culturales, alors qu'il se sera plus ou moins « déclaré ».

L'auteur du dit article rejette l'éclaircie par le haut qui pourtant n'intéresse que l'enlèvement de l'intermédiaire, sans provoquer de grands vides, car, écrit-il, « l'absence de tout sous-bois expose le sol aux morsures du soleil et au martèlement de la pluie », en revanche, dans l'intention de dégager l'arbre d'avenir, il rompt hardiment le couvert par l'exploitation de quatre ou cinq arbres végétant autour de celui désigné pour l'avenir. Mais alors ?

« On pourra même aller jusqu'à sacrifier des éléments tout aussi beaux », est-il dit. La notion de sacrifice est ici bien en place.

N'est-il pas un peu imprudent de dégager brusquement, dès le début, un arbre réservé pour l'avenir, mais qui doit encore subir une longue évolution avant d'avoir atteint l'âge d'exploitabilité, et de réaliser autour de lui des sujets, « presque aussi beaux », pouvant être utilisés comme remplaçants, en cas d'accidents toujours possibles ?

Dégageons l'arbre d'avenir; soit, mais cherchons aussi à réserver cet avenir.

Ces trouées ne poursuivent pas seulement un but de dégagement, mais aussi celui de provoquer le semis. Acceptons en l'augure. L'éclouaison d'une végétation secondaire n'est-elle pas à craindre ?

L'initiateur de cette méthode cherche à provoquer, à priori, la différenciation du sous-étage, avant son apparition, en créant des « places d'appel », si j'ose dire, disséminées dans le peuplement. La nature satisfera-t-elle à ces exigences et répondra-t-elle à ces invites ? Souhaitons-le. Il s'agit ici de peuplements non encore nubiles, ne pouvant se régénérer que dans une très faible proportion, par leurs propres moyens.

J'avoue qu'à ce traitement trop intensif, à mon avis, appliqué à diverses parcelles de hauts perchis, puis laissant presque complètement de côté d'autres parcelles dans lesquelles « on se contentera d'enlever le strict nécessaire » (que faut-il entendre par là ?), je préfère un traitement, uniformément varié, parcourant l'ensemble du peuplement, se basant sur les principes des éclaircies par le haut et jardinatoire, n'en déplaise à l'auteur.

Ces opérations culturales, conduites de cette façon, auront certainement pour effet de provoquer l'apparition d'un semis « étoilé » de sapin, puis de hêtre, sur le parterre intégral du perchis, ce semis sera uniforme, c'est certain. Il est même assez fréquent de constater la présence de quelques brins de chêne ou de châtaignier, déjà après la première intervention culturale, malgré une densité assez forte du peuplement.

Quoiqu'il en soit, tous les éléments de la nouvelle génération seront acquis dès le début, en premier lieu les essences d'ombre, c'est inévitable; puis le retour périodique des éclaircies réduisant la densité du peuplement, mais augmentant du même coup l'intensité de la lumière, aura tôt fait de provoquer l'ensemencement du parterre en essences variées, en premier lieu l'épicéa, puis les feuillus : chêne, frêne, érables, etc.

Ce semis uniforme ne présente que de très faibles différences de hauteurs, dues à des causes fortuites; il s'agit de le différencier.

Cette différenciation du sous-étage sera très facilement réalisée par la variation du degré d'intensité de l'éclaircie dans le peuplement principal. On l'accentuera pour certains groupes, spécialement pour ceux dans lesquels on constatera la présence d'essences de lumière, puis en maintenant une densité plus forte, ailleurs. A ce propos, il est recommandé de marquer l'éclaircie avant la chute de la feuille; le martelage retardé à l'arrière-automne, ou en hiver, risquerait de laisser inaperçus les semis de chêne, frêne, érables, etc.

Tout en procédant au martelage, il sera facile d'arracher, à la main, le semis surabondant de sapin pour donner, dès le début, à chaque essence, sa place au soleil; on libérera aussi l'épicéa enserré trop étroitement par son confrère. Le retour de l'éclaircie doit être fréquent; si c'est le cas, on arrivera sans à coup à différencier un sous-étage, uniforme au début et à maintenir un peuplement d'essences variées.

Ce traitement peut débuter dans des perchis possédant encore un certain matériel secondaire, puis une composition centésimale de 80 % de P. B. et 20 % de B. M. Ceci soit dit à titre purement documentaire.

Si même, ce qui est très improbable, le semis naturel tardait, le traitement cultural des perchis, basé sur les principes des éclaircies par le haut et jardinatoire, n'aurait certainement pas pour effet de réduire exagèrement leur densité, risquant de provoquer la régression de la fertilité du sol.

Peut-on en dire autant de ces trouées disséminées au travers d'un perchis uniforme, à faible enracinement ?

En résumé, la méthode préconisée par M. Peter-Contesse me paraît travailler dans le vide, si j'ose dire; spécialement au début, elle se base sur des présomptions qui pourront se réaliser, je n'en disconviens pas, mais qui n'en constituent pas moins des présomptions.

Pour mon compte, grâce à des opérations culturales plus modérées, s'étendant à l'ensemble d'un haut perchis, je préfère obtenir un semis uniforme, au début, dont la différenciation sera réalisée par la variation de l'intensité du degré d'éclaircie dans le peuplement principal, au retour de chaque intervention et dont le but sera aussi de maintenir et de provoquer le mélange des essences.

A ce moment-là, je me rallierais au dégagement intensif de l'arbre d'avenir, mais le repeuplement serait installé, au préalable.

M. D. P.

Une maison de campagne.

Depuis la guerre surtout, l'industrie du bâtiment consomme moins de bois. Pour des motifs souvent réfutables, elle préfère l'acier, le fer, le ciment. L'« Union suisse en faveur du bois » réagit avec raison contre cet engouement. Mais, pour être couronnés de succès, ses efforts doivent être appuyés. Dans cette intention, l'« Association forestière vaudoise » a fait construire une maison de campagne en bois au récent Comptoir Suisse de Lausanne. Cette construction était chargée de rappeler au public les avantages du bois en tant que matériel de construction.

Bien qu'en bois, la maison édiflée au Comptoir ne ressemblait en rien au chalet suisse. Neuve de conception et de forme, pratique, confortable, adaptée aux exigences modernes, elle fut construite suivant les plans de M. le professeur *A. Laverrière*, architecte à Lausanne.

Reposant sur un socle en béton de 75 cm de hauteur, elle comprenait un porche d'entrée dallé, une chambre d'habitation, une cuisine, deux chambres à coucher, un cabinet de toilette avec lavabo, W.C. et douche, un local de débarras, puis un petit rural composé d'une écurie, d'un fenil, d'un clapier et d'un poulailler.

Les parois extérieures étaient composées de sept éléments : la paroi extérieure en planches crêtées posées horizontalement, une couche de papier feutre, une paroi de planches posées verticalement, un matelas d'air, une paroi intérieure en planches crêtées, un second matelas d'air, et enfin la boiserie intérieure. Cette composition met la maison à l'abri des variations de température. Le toit, formé de trois couches de bois et de 2 matelas d'air, recouvert de tôle galvanisée protégée par une couche de peinture au bitume, assurait lui aussi une isolation parfaite.

La cuisine contenait un fourneau potager à 3 trous, brûlant exclusivement du bois, et alimentant aussi en eau chaude l'évier, la douche et le lavabo.

Destinée à un habitant de la campagne ne tirant pas ses ressources d'une exploitation agricole, mais disposant d'un jardin potager, cette demeure confortable et gaie intéressait aussi le citadin pour ses « week-end » d'hiver et d'été. L'Association s'engageait à